

Une association de riverains contre les nuisances sonores engendrées par les bars

Article créé le vendredi 01 juin 2007



L'association « Les riverains de la Butte-aux-cailles » a été créée dans les années 1990 en réponse à la multiplication des nuisances engendrées par les nombreuses ouvertures de bars et de restaurants dans ce quartier de Paris.

Face à l'ampleur des problèmes liés au bruit en particulier, des habitants ont décidé de constituer une association pour faire entendre leurs voix au dessus du brouhaha des terrasses de cafés. L'action de cette association est double. D'une part, elle aide au règlement des litiges individuels opposant les riverains à des établissements trop bruyants.

D'autre part, elle exhorte les pouvoirs publics à davantage prendre en compte le bien-être des citoyens en appliquant plus strictement la législation en vigueur en matière de protection contre les nuisances en tous genres.

Face à l'ampleur des problèmes liés au bruit en particulier, des habitants ont décidé de constituer une association pour faire entendre leurs voix au dessus du brouhaha des terrasses de cafés. L'action de cette association est double. D'une part, elle aide au règlement des litiges individuels opposant les riverains à des établissements trop bruyants. D'autre part, elle exhorte les pouvoirs publics à davantage prendre en compte le bien-être des citoyens en appliquant plus strictement la législation en vigueur en matière de protection contre les nuisances en tous genres.

Le site de l'association Les riverains de la Butte-aux-cailles : <http://lesriverainsdelabutteaucailles.fr/>